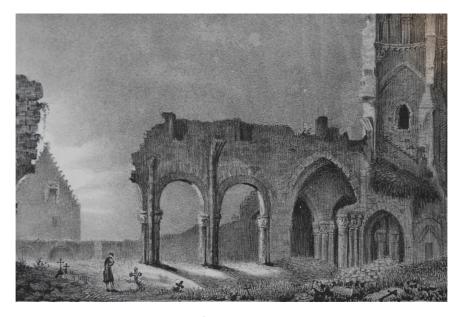
TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



Donzy-le-Pré (v. 1830)

CHÂTELLENIE DE SAINT-VERAIN

ALLIGNY (ALLIGNY-COSNE)



(Source : site du Domaine d'Alligny)

Le fief d'Alligny appartenait aux barons de Saint-Verain, et relevait à ce titre de l'évêque d'Auxerre. Il fut repris par les comtes de Nevers avec l'ensemble de cette baronnie au XVème siècle.

Il fut légué à un bâtard de François de Clèves, abbé du Tréport, troisième fils d'Engilbert de Clèves, comte de Nevers, puis fit sans doute retour au duché à la fin du XVIème siècle. Il fut alors cédé à un avocat : Philbert Gillot, et conservé par ses descendants presque jusqu'à la Révolution.

Le château d'Alligny, bâtiment longiligne des XVIIème-XVIIIsiècles, ayant sans doute succédé à une construction plus ancienne, est situé au cœur du village, tout près de la vieille église.

Suite des seigneurs d'Alligny

Les barons de SAINT-VERAIN - voir cette notice -

.

Les comtes de NEVERS

.

1/ Louis, bâtard de CLEVES

Sgr de Fontaines et d'Alligny ¹(fils naturel de François, Abbé du Tréport, lui-même fils d'Engilbert de Clèves, cte de Nevers ; et d'Antoinette du Bouchet) ;

_

¹ « Il mourut à Alligny, selon Anselme, où il faisait sa demeure, et dont son fils était seigneur » ; sa sœur Françoise, dame de La Brosse (Donzy) – **voir cette notice** - X1 Hélin Lamoignon X2 Antoine de Pernay X3 Jehan de Bellestat

X v. 1550 à Bourges, **Marguerite de SAUZAY**² (fille de Jean de Sauzay³, sgr du Montet, Conseiller du Roi au Présidial de Bourges en 1555, lui-même fils de Jean, sgr de La Clamecie, et Jeanne Turpin ; et de Marie Le Roux)



2/ Claude de CLEVES

Sgr de Fontaines, Le Rosoy, Marqueraut et Alligny

X Guyonne de LA GRANGE d'ARQUIAN (fille de Charles, sgr de Montigny et d'Arquian – voir cette notice – et d'Anne de Brichanteau)

D'où:

Armes : « D'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable, élevée sur une terrasse de sinople et accostée de deux étoiles d'argent en chef. »

² Marolles p.12 : 2 mai 1566, Nevers : Ratification que donne Marguerite de Sauzay, femme de noble seigneur Loys, bâtard de Clèves, sgr de Fontaines, lequel, en faveur du duc et de la duchesse de Nevers, s'étoit désisté de 300 LT de rente qu'il avait droit de prendre sur la sgrie d'Aligny, en Donziois, par don fait à lui par Monseigneur, père de la duchesse.

³ Dictionnaire historique, généalogique et héraldique des Anciennes Familles du Berry: Sauzay, seigneurs de Milandres, Thérieux, le Montet, la Clamuye, Boisbriou, paroisse de Pigny, Beaulieu, paroisse de Plaimpied, Boisserin, les Rouachères, Nohan, paroisse d'Oizon, Coulon, paroisse de Soye, la Coudraye, paroisse de Soulangis, Champroy, etc..; barons de Contremoret; vicomtes de Chippou et de Villeneuve-sur-Rampenay. Berry, Forez et Bourbonnais. Cette famille, l'une des plus anciennes de la ville de Bourges, établit sa filiation depuis Guillaume de Sauzay, administrateur de l'Hôtel-Dieu en 1457. Elle a fourni plusieurs échevins de Bourges de 1474 à 1592, dont l'un d'eux remplit les fonctions de maire en 1524 et 1525 ; deux prévôts de, cette ville, un receveur général des finances, un aumônier du roi, abbé de l'abbaye de Beaupré, prieur de Saint-Martinles-Bourges (1632), un prieur de l'abbaye de Meobec (1653), des chanoines de l'église de Bourges, plusieurs Alliances: Bricefort, Penin, Pain, du Breuil, le Roy, Sardé, Fradet, Balduin, Barathon, Turpin, Régnier, le Comte, Bigot, de la Croix, Foucault, Jaupitre, Labbé, du Coing, Sergent, Genton, Anjorrant, de Clèves, Calherinot, Gassot, Thibault, Fouchier, le Mareschal, de la Coste, Riglet, Tardif, Gougnon, Godard, Lecoeur, de Culon, Heurtault, de Miray, Boyer, Mosnier.

- Jean, sa
- Antoine X Françoise Chevalier, sp
- Anne, sa
- Renée X Louis de Culant, bon de Brécy

Retour de la terre d'Alligny aux ducs de Nevers

Aliénation à Philbert Gillot en 1605, par le duc Charles de Gonzague

Le texte ci-dessous indique qu'elle est détachée du corps de la baronnie de St-Verain, et qu'elle relève en plein fief de l'évêque d'Auxerre

Inventaire des biens de l'évêché d'Auxerre - 1642

Lettres et enseignemens par lesquelles se justifie que la terre et seigneurie d'Aligny est mouvante en plein fief de l'Evesché d'Auxerre à foi et hommage lige

Premier

Une copie en papier du contrat passé par devant Pierre Gaillard et Matthieu Bontemps notaires au Chastelet de Paris le seizième juin mil six cent cinq entre très haut et très illustre Prince Charles de Gonzagues et de Clèves Duc de Nivernois d'une part et noble Mre Philibert Gillot avocat en Parlement et demoiselle Anne Chevalier sa femme portant la vendition faicte par ledit seigneur au Sr Gillot et à sa femme de la terre fief et seigneurie d'Aligny appartenances et dépendances sise au Baillage d'Auxerre ladite terre séparée et distraite par le présent contrat du corps de la baronnie de Saint-Verain apparenant audit seigneur moiennant la somme de vingt quatre cent livres paié comptant.

Deuxième

Une copie en papier de l'acte passé par-devant François Le Roi notaire royal au baillage d'Auxerre le vingt troisième octobre mille six cent six par Messire François de Donadieu Evesque d'Auxerre comme seigneur supérieur et feodale de la baronnie de St-Verin des bois appartenances et dépendances d'ycelle du corps de laquelle est la terre justice et seigneurie d'Aligny, cédé et transporté au seigneur duc de Nevers absent Guy Rapine Conseiller et Maistre des Comptes de Nevers présent et acceptant pour lui tout le droit et retrait de puissance de fief et de retenue féodale qui luis appartient suivant la coutume du baillage d'Auxerre, et est ouvert à cause de la rente de ladite seigneurie d'Aligny faite par ledit seigneur Duc de Nevers. Mre Philbert Gillot pour en vertu de la dicte cession retirer par ledit seigneur Duc ladicte terre d'Aligny mouvante en plein fief dudict Seigneur Evesque d'Auxerre ladicte cession faicte moiennant la somme de quatre mil huit cent livres et paiée comptant.

Troisième

Acte de foi et hommage de la dicte Seigneurie d'Aligny à Mre Dominique Séguier Evesque d'Auxerre par demoiselle Anne Chevalier veuve dudict deffunct Mre Philbert Gillot pardevant Durand et Nizon notaires royaux résidant à Cosne le 23 avril 1636

Quatrième

Autre acte de foi et hommage de ladicte Seigneurie d'Aligny à Mre Pierre du Broc Evesque d'Auxerre par Mre Alexandre Gillot sgr d'Aligny par devant de S.Vaas et Le Gay notaires au chastelet de Paris le XXI janvier 1642

(Transcription d'un document communiqué le 1er mai 2020 par A. Boucher-Baudard)

1/ Philibert (ou Philbert) GILLOT

Avocat en Parlement, acheteur d'Alligny en 1609⁴ (aveu à l'évêque d'Auxerre en 1619), demeurant rue Dauphine à Paris.

X **Anne CHEVALLIER** (fille de Pierre (1530-1570), marchand à Cosne, seigneur de La Chopinière, lui-même fils de Jean et Renée Guay ; et de Paule Michel, elle-même fille de Jean, sgr de Perreuse et de Paule Hodoart, dame de Chaumot (89, près Villeneuve-sur-Y.) (sœur de Renée Chevallier, qui épousa successivement Martin Le Gresle ⁵, Charles de La Grange d'Arquian, Jacques de Montgommery, Anne de La Marck et Guy II du Faur de Pibrac)

D'où:

- René (+1665), avocat en Parlement, Chanoine puis Doyen de Langres

- Alexandre, qui suit
- Jacques Palamède, aumonier du Roi, Prieur de Suxy, près Langres
- Marguerite Gillot X Pierre Desprez, d'où Anne Desprez X Noël Le Boultz (fils de Jacques et Louise Compaing)

⁴ En 1606, le duc de Nevers Charles de Gonzague, aliéna le domaine d'Alligny, distrait de la baronnie de St-Verain, à Filbert Gillot, avocat en la cour de Parlement, et Anne Chevalier sa femme....(Lebeuf, p. 657), d'où René et Alexandre...1617: Inventaire après décès de Philbert GILLOT à la requête d'Anne CHEVALLIER, sa veuve, demeurant rue Dauphine, et ses enfants et héritiers. Tapisseries, prisées par François BOCQUET, maître tapissier rue Dauphine, bijoux estimés par Jacqueline LESCHASSIER, veuve de Lambert HOTMANT, marchand orfèvre sur le Pont au Change.

⁵ Racines-Histoire (fiche Spifame): Martin Le Gresle X Renée Chevalier, dame des Préaux (Préault, fief maternel hérité à Chaumot, 89), d'Egriselles-Le-Bocage (77, mouvant de Villeneuve-La- Guyarde et de la baronnie de Bray-sur-Seine) baronne de Dannemoine (1/3 en douaire) ° 1554 + 1641 (fille de Pierre ° 1530 + 1570, Marchand à Cosne-sur-Loire (58), seigneur de La Chopinière, et de Paule Michel, originaire de Sens (89); soeur d'Anne épouse de Philibert (ou Gilbert) Gillot, seigneur d'Aligny-sur-Cosne, relevant de la baronnie de Saint-Vérain (58))

2/ Alexandre GILLOT d'ALLIGNY

Baron d'Alligny, Premier écuyer de la Reine Marie de Médicis (source Villenaut)

X v. 1600 **Marie de LONGIN** (fille de Jean, sgr de Grand-Bigard⁶, à l'ouest de Bruxelles, d'une famille du Brabant, et de Miséricorde Marie Van Der Berckt)





Château de Grand-Bigard (Brabant)

3/ Alexandre II GILLOT d'ALLIGNY

Baron d'Alligny

X v. 1625 **Geneviève du VAL** (fille de Jacques, valet de chambre ordinaire du Roi et de la Reine, demeurant rue St-Honoré à Paris, et Catherine Oudin ou Houdin)

D'où :

- Alexandre-Gilbert, qui suit
- Catherine, qui suivra en 4bis

4/ Alexandre Gilbert GILLOT d'ALLIGNY

Chvr, baron d'Alligny

X v. 1650 **Anne BRICONNET** (fille de Charles, Sgr de Glatigny, (1619-1680) Président au Parlement de Metz, arrière-petit-fils du grand **Briçonnet**, Président de la Cour des

⁶ Dans leur séance du 18 mai 1580, les nations se plaignirent amèrement des ravages que commettaient dans les campagnes les cavaliers de la garnison de Bigard. Simon venait de mourir, ne laissant de Marie Scheyfve qu'un fils unique, appelé Jean, et qui était encore mineur (r. du 6/9/1586). Jean eut de Marie Miséricorde Vanderberckt cinq fils et trois filles; l'aîné, Jean, releva le 1/7/1625, sa part dans la seigneurie, et, peu de temps après, ses cohéritiers et, entre autres, ses frères Alexandre et François, vendirent leurs droits à Louis Clarisse (reliefs du 29 décembre 1628 et du 27 juillet 1629).

Aydes ; et de Madeleine Petau, sa seconde femme, elle-même remariée ensuite à René Hinselin, sgr de Hautecourt).





Jean Briçonnet, sgr de Glatigny, par Clouet

D'où:

- Sébastien ?
- Alexandre?
- **Marie, dame d'Alligny** X 1744 Pierre Jules Coignet de La Thuilerie, Mis de Courson, sgr de Rezay, Bon de Migé, Prieur de Saint-Mesmin (fils de Pierre-Paul, cte de Courson et de Germaine Nigot de Saint-Sauveur **voir cette notice**), sp, **lègue ses biens à ses neveux et nièces de la Bussière, cf. infra**
- Anne Madeleine X 1740 Louis François Marie de Verton

4bis / Catherine GILLOT d'ALLIGNY

X 1679 **Gédéon du BOIS des COURS** (fils de Gédéon II, Bon de la Maison-Fort – **voir cette notice** - sgr de Favières, Argenoux et Dampierre-sous-Bouhy en Pie, et de Marie-Anne Sarrau, amie de Madame Scaron, Corneille lui dédia sa comédie « La Veuve »)



D'où:

- Alexandre, Mis de La Maison-Fort
- Geneviève, qui suit

5/ Geneviève du BOIS des COURS (+1750 à Treigny)

Dame d'Alligny

X 1703 à Bitry, **Edme Paul de LA BUSSIERE (°1678 à Treigny)**, chvr, sgr de Guerchy – **voir cette notice** – et autres lieux (fils de Louis, sgr de Guerchy, et Louise de Rolland)



D'où:

- Louis-Guillaume, qui suit
- Anne-Camille X Pierre Frappier, sgr d'Alinet

6/ Louis-Guillaume de LA BUSSIERE (1705-1788 Treigny)

Chvr, Sgr de la Bussière, Guerchy, Guédelon, La Fas, et baron d'Alligny, capitaine au Régt. d'Orléans Cavalerie, Gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans

X 1751 au Val-de-Mercy, **Marie Louise CONTAUD de COULANGES** (fille de Louis-Jean, baron de Coulanges-la-Vineuse, et de Marguerite de Polastron)





Château du Val-de-Mercy (Coulange, 89)

Domaine viticole (Chablis et Coulange)

D'où:

- Jean-Baptiste, page du duc d'Orléans, émigré, sa
- Marie-Françoise X Edme Paul de la Bussière, sgr de la Borde, sp
- Anne Camille Gabrielle, demoiselle de saint-Cyr, sa
- Anne Madeleine Jeanne, sa
- Marie Françoise, « Melle de la Fas », sa
- Alexandre, sa

Vente d'Alligny, par les héritiers de La Bussière, avant 1789, à Fauveau de Frénilly

1/ Frédéric Auguste FAUVEAU de FRENILLY (+1780)

Maître d'Hôtel du Roi, receveur des bois et domaines du Poitou (fils de François, conseiller et secrétaire du roi en la Grande Chancellerie, anobli en 1740, et de Marie-Thérèse Passerat)

Sans doute l'acheteur d'Alligny

X 1760 **Charlotte CHASTELAIN** (fille de Charles, banquier à Tours, secrétaire du roi en la Grande Chancellerie du Parlement, et Anne Pauline de Modeux)

2/ Auguste FAUVEAU de FRENILLY (1768 Paris -1848 Gratz)

Baron de Frénilly, Homme de Lettres, Député de la Loire-Inférieure, Conseiller d'Etat, Pair de France, dernier sgr d'Alligny.



Auguste Fauveau de Frénilly est issu d'une opulente famille de financiers parisiens. Receveur général de l'apanage du comte d'Artois, il vit d'abord à Poitiers. Le Révolution supprime sa charge, mais il n'émigre pas et retourne à Paris. La Terreur ayant prit fin, il devient l'un des habitué des "grands jours du Marais" et des dimanches de Mme de La Briche. Par ailleurs, c'est peu après cette époque que Frénilly se marie avec l'héritière du château et domaine de Bourneville où il développe l'un des premiers élévages de moutons mérinos. Il partage alors son temps entre ce domaine et Paris.

Pendant l'Empire, il se brouille peu à peu avec ses anciens amis de jeunesse, Molé, Norvins, Pasquier, Terray, Houdetot, à cause de leur ralliement au régime. Frénilly rapporte de Molé qu'il "était simple et bon enfant, et l'ambition n'avait pas encore frappé à sa porte. Nous avons longtemps correspondu et jusqu'au temps où il a commencé à me haïr, il m'aimait autant qu'il pouvait aimer". De son côté, Molé décrit peu aimablement Frénilly dans ses Souvenirs de jeunesse: "Par sa naissance, il appartenait aux financiers parmi lesquels il avait en général vécu; par son âge à la Révolution qu'il avait par je ne sais quel miracle, traversé sans être un seul jour moins bien coiffé...poudré...pincé...empesé... » Il semble donc que ce soit surtout la

politique la raison première de leur rupture. Frénilly est en effet un royaliste convaincu et le restera.

La Restauration est pour lui l'occasion de satisfaire ses ambitions. Royaliste, ancien opposant à l'Empire, conseiller d'Etat, parlementaire, puis pair de France, il mène un rôle actif au sein du parti ultraroyaliste. Il n'aime pas Louis XVIII qu'il accuse de favoriser ses adversaires et de se méfier de ses amis. Le roi le lui rend bien et se moque de son activisme virulent en le surnommant dédaigneusement "Frénésie". Frénilly collabore notamment au journal *Le Conservateur*, de Chateaubriand. Il serait l'inventeur du mot "individualisme". Elu député de la Loire-Inférieure (aujourd'hui Loire-Atlantique) de 1823 à 1827, il s'exprime à la Chambre sur les questions de finances et de liberté de la presse. Homme de lettres dans l'âme, il publie également des poésies et une traduction de l'*Arioste*, et songe un temps à l'Académie française.

L'accès au trône de Charles X lui paraît prometteur. Il l'apprécie en effet beaucoup plus que son frère aîné. Il a alors l'occasion de converser avec lui chaque semaine. Le roi le remercie de ses services en le nommant pair de France (18 octobre 1828). Après la révolution de juillet 1830, fidèle à son roi, Frénilly suit Charles X en exil à Prague. Il vend ses biens, et ne rentre jamais en France. C'est à Gratz, en Autriche, qu'il décède, ayant cependant eu le temps de voir tomber à son tour le Roi des Français qu'il méprise.

Malgré ses différentes activités, il serait aujourd'hui bien oublié sans ses Mémoires. Il les rédige en exil, sans beaucoup d'illusions, mais désireux d'occuper utilement les "heures de repos qui sont les seules qui me fatiguent". Il prend soin de préciser que "à parler sérieusement ce projet est puéril, car je n'ai ni l'espoir ni la volonté d'occuper le monde de mon outre-tombe, comme Rousseau et M. de Châteaubriand". Paradoxalement, lui qui n'est pas parvenu à s'imposer comme poète ou écrivain politique, demeure comme mémorialiste. Il sait en effet peindre de manière très vivante des portraits de ses contemporains, mettre en scène ses récits, et laisse parfois paraître à travers certains aveux une sincérité touchante. Ses Mémoires, publiés pour la première fois en 1904, demeurent l'une des sources de premier plan de l'Histoire de la Révolution et de l'Empire. (Source : base Roglo)

X 1800 **Alexandrine MULLON de SAINT-PREUX** (fille de Pierre René et Alexandrine de Fortier), d'où post.

La Révolution rebat les cartes à Alligny comme ailleurs.

Le dernier seigneur n'est pas un aristocrate et n'émigre pas, il conserve donc ses biens, le domaine d'Alligny - où il n'a jamais résidé - étant d'ailleurs affermé.

Une réforme de 1792 prive cependant le « propriétaire du cy-devant fief d'Alligny » de ses ultimes droits féodaux, et en 1793 il doit déposer ses titres à la municipalité, qui obéira à la consigne de les brûler.⁷

⁷ « L'histoire d'Alligny-Cosne de 1789 à 1820 » d'Elie Jarreau (réédité par « Le Livre d'Histoire », Paris, 2013) donne d'intéressantes précisions sur cette époque troublée.